



Département des Pyrénées-Orientales  
**COMMUNE DE VINÇA**

**APPEL A CANDIDATURE**

**pour la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public par bail emphytéotique administratif (BEA) pour la création et l'exploitation d'un restaurant en bord du lac touristique des Escoumes à Vinça (66320 – Pyrénées-Orientales)**

**Organisme annonceur :**

Commune de Vinça (2.184 habitants),  
représentée par son Maire, Monsieur Bruno GUÉRIN,  
Sise, Mairie, 17 avenue du Général de Gaulle, 66320, Vinça  
Téléphone : 04.68.05.82.13 / Courriel : mairie@ville-vinca.fr  
SIRET n° 216 602 300 00016 / APE 8411 Z,

**Exposé de la situation :**

Afin de dynamiser l'attractivité du bord du Lac Touristique des Escoumes, la Commune souhaite qu'une offre de restauration se crée par la mise en place d'une structure démontable intégrée dans le paysage qu'offre ledit Lac situé au pied du Canigó. Ainsi, la présente mise en concurrence a pour objet l'octroi d'une autorisation temporaire d'occupation du domaine public par le biais d'un bail emphytéotique administratif (BEA) en vue de la création et de l'exploitation d'un restaurant sur les rives du Lac touristique des Escoumes à Vinça.

**Caractéristiques principales :**

L'occupation temporaire du domaine public sera conclue sous le régime d'un BEA. Le régime des baux commerciaux est exclu.

Le BEA ne peut être consenti pour une durée inférieure à 18 ans.

Le montant initial de la redevance annuelle qui sera indexée ne saurait être inférieur à 12.000 € annuel.

L'exploitation du restaurant devra être annuelle.

**Code CPV :**

Principal : 45212421-3 – Travaux de construction de restaurants

Complémentaire : 55300000-3 – Services de restaurant et services de personnel en salle

**Conditions de participation :**

Le dossier de candidature portant règlement / cahier des charges est à retirer sur le site de la Commune : <https://mairiedevinca.fr/> ou être demandé à l'adresse suivante : [sg@ville-vinca.fr](mailto:sg@ville-vinca.fr)

**Dépôt des candidatures :**

Les candidatures seront rédigées en français. Elles seront adressées par courriel à l'adresse suivante : [sg@ville-vinca.fr](mailto:sg@ville-vinca.fr) ou par courrier recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé en Mairie de Vinça, portant impérativement la mention : « **Ne pas ouvrir : CANDIDATURE BEA - RESTAURANT LAC DES ESCOUMES** » avant le vendredi 31 mai 2024 à 12 heures, date limite de dépôt des dossiers.

**Critères d'attribution :**

1. **Qualités du projet d'investissement « Restaurant » pour 50 points**
2. **Modalités d'exploitation « Restauration » pour 50 points**

Les candidats devront respecter l'ensemble des réglementations en vigueur ainsi que leurs modifications ultérieures.

La commune se réserve le droit de ne choisir aucun candidat.

La commune se réserve le droit de négocier avec les candidats.

**Date limite de réception des candidatures :** vendredi 31 mai 2024 à 12 heures

Pour tout contact : Mairie de Vinça – [sg@ville-vinca.fr](mailto:sg@ville-vinca.fr)